

Note mensuelle de l'Indice National des Prix à la Consommation (INPC)

Février – 2023

En février 2023, l'indice des prix à la consommation baisse de 0,7% par rapport au mois précédent, portant le niveau d'inflation à 10,1% en termes de variation sur les douze derniers mois et à 9,0% en termes de glissement annuel.

Au mois de février 2023, l'inflation continue sa tendance haussière pour atteindre le taux de 10,1% après 9,9% en janvier, 9,6% en décembre 2022 et 9,1% en novembre 2022. Cette progression est expliquée essentiellement par l'accélération du rythme des hausses des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (16,2% contre 15,9% en janvier), des prix du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (4,7% contre 4,3% en janvier) et des prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (5,7% contre 4,9% en janvier).

Tableau 1 : Evolution de l'Indice National des Prix à la Consommation en février 2023

Mois	févr-22	mars-22	avril-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23
Indices	110,6	111,5	113,0	114,1	115,2	116,9	118,5	119,5	121,3	121,7	121,4	121,4	120,6
Variation mensuelle	0,5%	0,8%	1,4%	1,0%	1,0%	1,5%	1,4%	0,9%	1,4%	0,3%	-0,2%	-0,03%	-0,7%
Glissement annuel (1 an)	6,1%	6,8%	8,2%	8,9%	9,6%	10,6%	11,1%	11,3%	12,7%	12,1%	11,0%	10,3%	9,0%
Variation sur 12 mois	4,2%	4,5%	5,0%	5,6%	6,1%	6,7%	7,3%	7,8%	8,5%	9,1%	9,6%	9,9%	10,1%

Baisse des prix des produits alimentaires

En variation mensuelle, les prix des produits alimentaires baissent de 1,0%, principalement en raison d'une baisse des prix enregistrée aux niveaux des sous-groupes : « légumes » (-3,3%), « pain et céréales » (-1,5%), « viande » (-1,0%) et « huiles et graisses » (-0,1%). Cependant, d'autres sous-groupes ont connu des hausses contribuant ainsi à l'amortissement de la baisse de cette fonction de consommation. Il s'agit du « lait, fromage et œufs » (+1,7%), « café, thé et cacao » (+1,3%), « fruits » (+1,1%), « poissons et fruits de mer » (+0,2%) et « sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » (+0,1%).

Recul des prix de la communication

Sur le mois, les prix de cette fonction reculent de 2,1%. Cette baisse est expliquée principalement par diminution des prix observée au niveau du sous-groupe « téléphone, télécopie et connexion internet » (-2,2%).

Hausse des prix du meuble

En février 2023, l'indice des prix de la fonction « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », connaît une hausse essentiellement en raison d'une augmentation des prix enregistré au niveau du sous-groupe « articles de ménage non durables » (+0,9%).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr

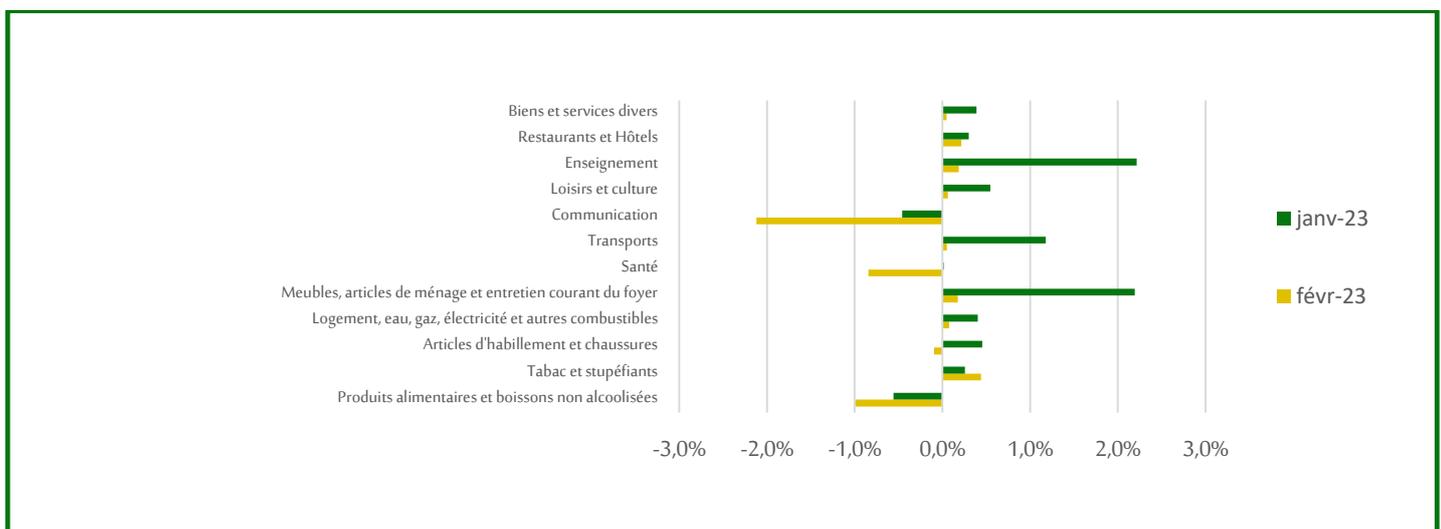


www.ansade.mr

Tableau 2 : Evolution des indices des fonctions en février 2023

N°	Fonctions dont sous-groupes (Ⓜ)	Pond.	Indice des mois de :				variations (en %) sur :			
			févr-22	nov-22	janv-23	févr-23	1 mois	3 mois	1 an	12 mois
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 030	115,6	133,6	132,5	131,2	-1,0	-1,8	+13,5	+16,2
	❖ Pain et céréales	1 698	113,3	131,4	128,8	126,9	-1,5	-3,5	+12,0	+15,9
	❖ Viande	1 020	119,4	137,4	135,7	134,3	-1,0	-2,3	+12,5	+18,0
	❖ Poissons et fruits de mer	254	115,2	131,6	123,8	124,0	+0,2	-5,8	+7,6	+5,6
	❖ Lait, fromage et œufs	298	110,2	126,7	127,7	129,8	+1,7	+2,4	+17,8	+14,6
	❖ Huiles et graisses	300	133,2	147,3	153,7	153,5	-0,1	+4,2	+15,3	+20,8
	❖ Fruits	106	106,7	113,2	115,0	116,3	+1,1	+2,7	+9,0	+5,1
	❖ Légumes	579	106,7	131,3	133,9	129,6	-3,3	-1,3	+21,4	+16,0
	❖ Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	390	131,9	152,5	151,0	151,2	+0,1	-0,9	+14,7	+32,4
	❖ Café, thé et cacao	204	102,2	103,1	103,9	105,2	+1,3	+2,1	+2,9	+2,9
02	Tabac et stupéfiants	19	64,3	75,4	76,5	76,9	+0,4	+1,9	+19,5	+15,9
03	Articles d'habillement et chaussures	437	102,0	103,8	104,1	104,0	-0,1	+0,2	+1,9	+1,7
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1 482	104,8	111,7	112,1	112,2	+0,1	+0,5	+7,0	+4,7
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	324	101,9	109,4	112,5	112,7	+0,2	+3,0	+10,5	+5,7
06	Santé	447	116,8	121,0	120,5	119,5	-0,8	-1,2	+2,3	+3,5
07	Transports	604	103,0	112,4	114,6	114,7	+0,1	+2,0	+11,3	+6,2
08	Communication	679	101,8	101,7	99,8	97,7	-2,1	-3,9	-4,0	+0,1
09	Loisirs et culture	118	106,3	103,9	105,3	105,4	+0,1	+1,4	-0,9	+1,6
10	Enseignement	369	108,3	108,5	110,9	111,1	+0,2	+2,4	+2,6	+3,2
11	Restaurants et Hôtels	97	108,2	109,4	111,6	111,9	+0,2	+2,3	+3,4	+2,3
12	Biens et services divers	393	104,1	104,0	104,1	104,1	+0,0	+0,1	+0,0	+0,4
	Indice général	10 000	110,6	121,7	121,4	120,6	-0,7	-0,9	+9,0	+10,1

Graphique1 : Evolutions mensuelle des indices des fonctions en janvier et février 2023



Inflation sous-jacente et inflation par origine des produits

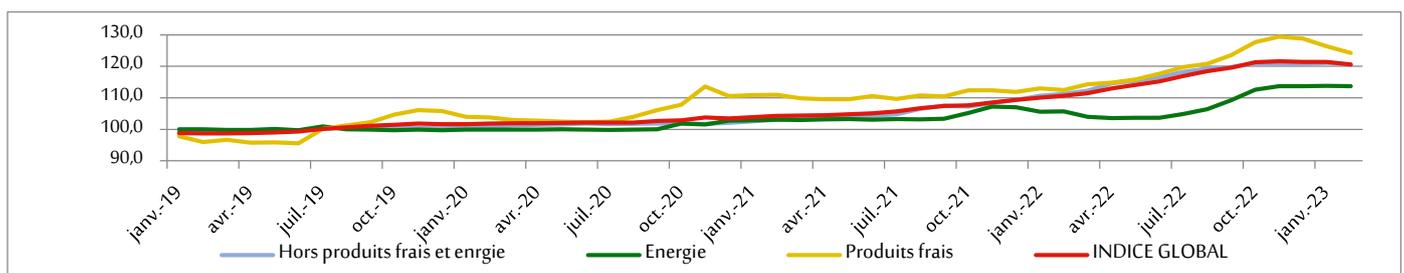
Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) atteint 10,8% en termes de variation sur les douze derniers mois et 8,3% en termes de glissement annuel.

Selon l'inflation par origine, les prix des produits importés baissent de 0,1% par rapport au mois précédent, portant le niveau d'inflation importée à 11,1% en termes de variation sur les douze derniers mois et à 9,5% en termes de glissement annuel. Les prix des produits locaux baissent de 1,0% par rapport au mois précédent, portant le niveau d'inflation locale à 9,5% en termes de variation sur les douze derniers mois et à 8,1% en termes de glissement annuel.

Tableau 3 : Evolution des indices de la nomenclature secondaire en février 2023

NOMENCLATURE SECONDAIRE		Indice des mois de :				variations (en %) sur :			
Libellé	Pond.	févr -22	nov-22	janv -23	févr -23	1 mois	3 mois	1 an	12 mois
Produits importés	3 841	113,1	122,9	123,9	123,8	-0,1	+0,7	+9,5	+11,1
Huiles alimentaires		134,5	149,4	155,9	155,8	-0,1	+4,3	+15,9	+23,7
Lait		110,5	129,2	130,0	132,5	+2,0	+2,6	+19,9	+15,4
Légumes frais		102,0	112,5	113,6	112,4	-1,0	-0,0	+10,3	+4,4
Pâtes alimentaires		108,6	122,3	124,3	124,2	-0,0	+1,5	+14,4	+13,1
Riz		113,9	126,0	125,6	123,2	-1,9	-2,2	+8,2	+12,1
Sucre en poudre		139,4	157,3	155,5	155,6	+0,1	-1,1	+11,6	+35,4
Produits locaux	6 159	109,7	120,8	119,8	118,6	-1,0	-1,9	+8,1	+9,5
Lait		113,3	114,3	115,7	115,2	-0,5	+0,7	+1,7	+6,6
Légumes frais		116,0	128,5	119,6	113,2	-5,4	-11,9	-2,4	+1,5
Pâtes alimentaires		111,3	116,3	117,7	117,7	-0,0	+1,3	+5,8	+14,0
Poisson		116,2	133,8	124,8	125,1	+0,3	-6,5	+7,6	+4,7
Riz		128,3	131,7	131,5	131,6	+0,1	-0,1	+2,5	+5,9
Viande rouge		120,1	138,8	136,0	134,5	-1,2	-3,1	+11,9	+19,2
Energie	937	105,7	113,7	113,8	113,7	-0,0	+0,0	+7,6	+4,0
Hors produits frais et énergie	7 401	111,3	120,8	121,1	120,5	-0,5	-0,2	+8,3	+10,8
Produits frais	1 662	112,5	129,4	126,4	124,3	-1,7	-4,0	+10,4	+9,8
Indice général	10 000	110,6	121,7	121,4	120,6	-0,7	-0,9	+9,0	+10,1

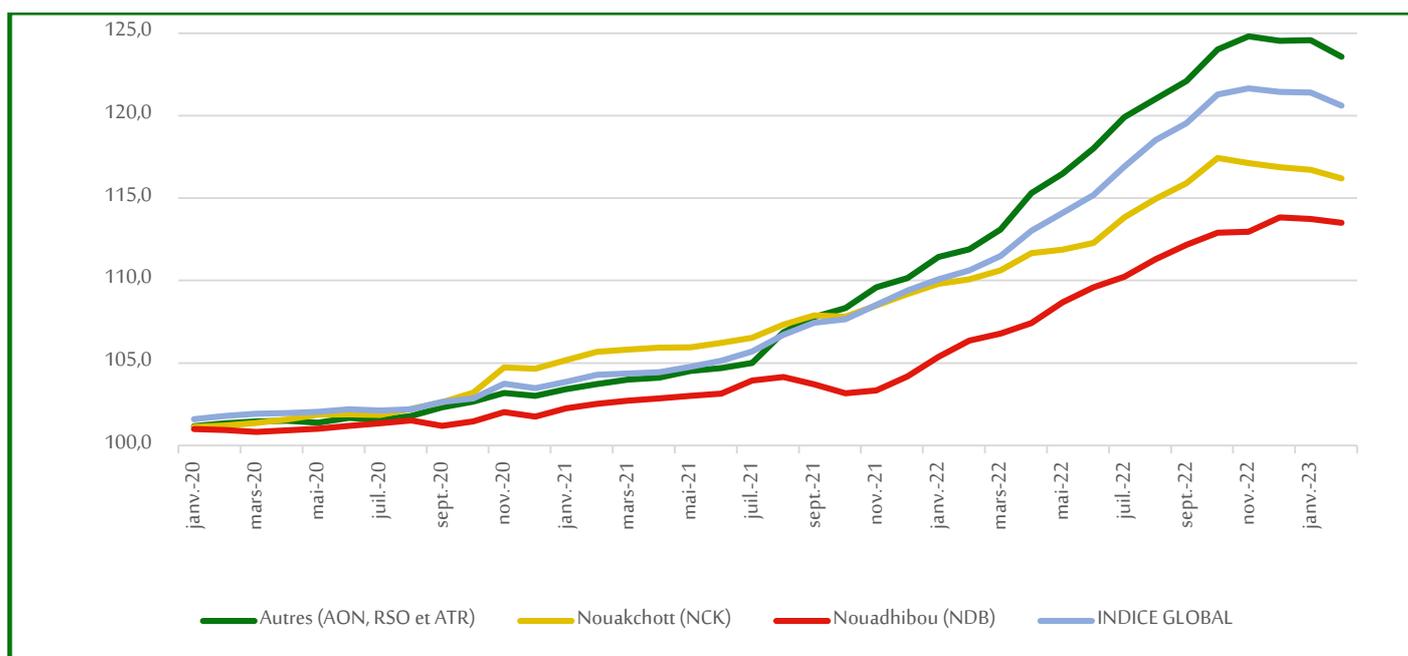
Graphique2 : Evolution mensuelle de l'indice de l'inflation sous-jacente en février 2023



Même tendance des prix au niveau national

L'analyse par zone géographique, montre que les prix à la consommation ont connu une tendance baissière au niveau de l'ensemble des centres de l'INPC. Cette baisse a été enregistrée comme suit : 0,2% à Nouadhibou, 0,4% à Nouakchott et 0,8% dans les autres centres urbains (Aioun, Rosso et Atar).

Graphique 3 : Evolutions mensuelles des indices en février 2023 selon les centres de collecte des données



AVERTISSEMENT

L'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) met à la disposition des utilisateurs, l'Indice national des prix à la consommation (INPC) base 100=2019 en remplacement de l'indice base 100=2014.

Cet indice mesure l'évolution des prix au niveau national. Les pondérations utilisées sont issues des dépenses de consommation des ménages tirées de l'Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) de 2019. Le champ couvert par l'indice national des prix à la consommation est l'ensemble du pays découpé en 5 zones, à savoir l'Est, le Sud, le Nord, Dakhlett Nouadhibou et Nouakchott. Ces cinq zones sont représentées respectivement par Aioun, Rosso, Atar, Nouadhibou et Nouakchott. La collecte des prix se fait dans ces régions.

L'INPC est publié conformément à la classification de consommation des ménages composée de 12 fonctions selon (COICOP). La méthodologie est conforme à celle appliquée pour le calcul de l'Indice national des prix à la consommation (INPC base 100= 2014). Cet indice couvre 616 variétés suivies dans 2749 points de vente à travers 19700 relevés mensuels de prix.

